

HERBISTOP

Biocontrôle

DESHERBANT POLYVALENT BIOCONTRÔLE

AVANTAGES

HERBISTOP figure sur la liste des produits phytopharmaceutiques de Biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime (*Note de service DGAL/SDQSPV/2016-853 du 03/11/2016 – ANNEXE partie C*).

Dés herbant de contact Polyvalent non sélectif destiné au dés herbage des surfaces cultivées ou plantées ainsi que les zones non cultivées comme les cours, allées et terrasses.

HERBISTOP contient 237,59 g/L d'acide pélargonique : formulation à base d'un principe actif d'origine végétale présent dans la nature, notamment dans les géraniums.

Rapide d'action : premiers effets visibles en seulement 3 heures (*par des températures supérieures à 25°C et par temps sec*).

Permet de semer et replanter dès 3 jours après l'application, même si les mauvaises herbes ne sont pas totalement desséchées.

Agit uniquement sur la plante traitée, sans effet racinaire sur les plantations voisines dans le respect des conditions d'utilisation. Une fois le produit sec (*env 6h*), les animaux domestiques peuvent retourner sur la surface traitée. Sans aucun classement de toxicité.

UTILISATIONS

Traitements généraux : Dés herbage avant mise en culture et cultures installées – Destruction des algues et des mousses – Dés herbage des arbres et arbustes (*plantation pleine terre*), cultures florales et plantes vertes, rosiers (*pleine terre*), cultures fruitières (*cultures installées*) cultures légumières et petits fruits (*cultures installées*) – Gazon de graminées, traitement des parties aériennes * mousse.

Usages non agricoles : Dés herbage allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières, voies de communication.

Produit Grand Public

Usages Parcs Jardins et Trottoirs
Usages sur Cultures
Industries, Entreprises, Services, ...

MODE D'EMPLOI

Dose d'emploi : **13 mL/m². 4 applications maximum par an**, sauf :

Cultures légumières : **2**,

Gazon de graminées traitement des parties aériennes * mousse 9 ml/m²/1l d'eau uniquement à l'arrosoir – **1**.

Agiter l'emballage avant utilisation.

Mettre un peu d'eau dans le pulvérisateur muni d'un cache herbicide.

Doser la quantité de produit nécessaire au traitement, puis compléter jusqu'au volume d'eau voulu. Agiter pour obtenir une préparation homogène.

Appliquer le produit uniquement sur les mauvaises herbes présentes (*par tache*).

Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines. Eviter toute pulvérisation vers les parties vertes des plantes à préserver.

Pour une efficacité optimale, traiter en début d'infestation sur des mauvaises herbes jeunes et sèches, sur toutes les faces de la plante et lorsque la température à l'ombre est comprise entre 12°C et 25°C.

Rincer soigneusement le matériel utilisé et l'emballage vide, à 3 reprises et épandre les eaux de rinçage sur une parcelle préalablement traitée.

HERBISTOP (Suite)

DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT DE 100 M ² AU PULVERISATEUR	Dose de produit	Volume d'eau avec un pulvérisateur de 10 L
Désherbage / Culture - Surfaces		
Avant mise en culture et cultures installées		
Rosiers, arbres et arbustes, feurs, fruitiers, petits fruits*		
* Ne pas utiliser sur jeunes pousses de frambisiers et autres Rubus		
Cultures légumières	1,3 Litre	8,7 Litres
Cours, allées, terrasses		
Destruction des algues et Mousses		
DOSES D'EMPLOI POUR UN TRAITEMENT DE 10 M ² A L'ARROSOIR		
Gazons de graminées - lutte contre la mousse	0,09 Litre	9,9 L d'eau dans l'arrosoir

Nombre d'application (s) maximum / an : 4 sauf cultures légumières : 2 et mousse sur gazons de graminées : 1

Intervalle entre les applications : 21 à 60 jours

PERIODE D'EMPLOI : **Mars à Août** sur les cultures légumières. **Mars à Septembre** sur surfaces perméables (*allées*) et arbres fruitiers. **Du début du printemps à la fin de l'automne** pour les autres usages.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Blanc laiteux
Odeur : Caractéristique
Densité : 0,98 g/cm³
pH : 4 +/- 0,2 à 10 g/l à 20 °C.
Homologation : Délivrée par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 2140121, sous l'appellation HERBISTOP de la société COMPO France SAS
ZI- 25220 – ROCHE LES BEAUPRE – FRANCE.
Composition : 237,59 g/L (24,3% m/m) acide pélargonique.

Mention de danger : Attention

Classements CLP : SGH07



UNION des entreprises
pour la PROTECTION
des JARDINS et
des ESPACES PUBLICS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (*puits, bassin, mare, ruisseau, rivières, ...*). Pour protéger les organismes aquatiques ne pas appliquer sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité de point d'eau telles que le bitume, le béton, les pavés et les dalles.

Pour protéger les eaux souterraines, appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélargonique uniquement de mars à septembre pour les usages revendiqués sur surfaces perméables (*allées*) et arbres fruitiers.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Appel en cas d'urgence : 15 ou centre antipoison.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

PAPIER PH ♦ PHYTODOSE 5000 ♦ PULVERISATEURS CCF



V03 du 13/07/2023